



FINANCEMENT DES CRÉDITS D'IMPÔT REMBOURSABLES

VOTRE ARGENT DISPONIBLE DÈS MAINTENANT

LES CRÉDITS D'IMPÔT CONCRÉTISENT LE SOUTIEN DU GOUVERNEMENT AUX ENTREPRISES D'ICI. À INVESTISSEMENT QUÉBEC, NOUS POUVONS VOUS AIDER À TRANSFORMER CES SOMMES À VENIR EN LIQUIDITÉS DÈS MAINTENANT. FINANCEMENT JUSQU'À 100 % DE VOS CRÉDITS D'IMPÔT REMBOURSABLES.

Nos solutions de financement

- Prêt à terme à tarif concurrentiel
- Garantie de prêt
Garantie de remboursement de la perte nette subie par l'institution financière qui vous accorde un prêt

Nos modalités

50 000 \$

- 50 000 \$ – financement minimal pour les crédits d'impôt RSDE et 20 000 \$ pour les autres crédits d'impôt

100 %

- Peut couvrir jusqu'à 100 % des crédits d'impôt remboursables au cours d'un exercice financier (exceptionnellement deux).

18 mois

- La durée maximale du financement est de 18 mois.
- Le remboursement du capital se fait à même le versement des crédits d'impôt.
- Garantie de prêt aux modalités variables selon la situation de l'entreprise.
- Les sûretés habituelles sont exigées.

Exemples de projets admissibles

Projets donnant lieu à des crédits d'impôt remboursables en vertu des lois fiscales :

- **Crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RSDE);**
- **Crédits d'impôt associés à l'économie du savoir :**
Développement des affaires électroniques (CDAE); Grands projets créateurs d'emplois (GPCE)¹; Production de titres multimédias (PTM); Diversification des marchés des entreprises manufacturières québécoises (CDEM);
- **Crédits d'impôt relatifs à la masse salariale :**
Vallée de l'aluminium (ALU); Gaspésie et certaines régions maritimes du Québec (GAS); Activités de transformation dans les régions ressources (RR)².
- **Autres crédits d'impôt :**
Investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation; Construction et transformation des navires (CTN); Services d'adaptation technologique (SAT); Crédit d'impôt relatif à l'intégration des TI dans les PME des secteurs manufacturier et primaire (CTIM); tout autre crédit d'impôt remboursable.

Critères d'admissibilité

Vous pouvez bénéficier d'un financement de crédits d'impôt si votre entreprise est admissible à un crédit d'impôt remboursable.

Exigences particulières

Votre entreprise doit soumettre un budget de caisse qui démontre de façon non équivoque son besoin de fonds de roulement additionnel.

Financement des crédits d'impôt remboursables pour les entreprises exportatrices

Les entreprises exportatrices peuvent être admissibles à un programme de financement des crédits d'impôt. Consultez notre site Internet ou communiquez avec l'un de nos conseillers pour en savoir davantage.

¹ Seules les entreprises possédant une attestation d'admissibilité peuvent obtenir du financement; cette mesure se termine le 31 décembre 2016.

² Seules les entreprises possédant un certificat initial peuvent obtenir du financement; cette mesure est disponible jusqu'à la fin de l'année civile 2012 ou 2015, selon les régions.

NOTES



1 844 IQINFOS
1 844 474-6367

INVESTQUEBEC.COM